

### Les dilemmes de la politique russe de la France: une relation à l'épreuve de la crise en Ukraine

Delcour, Laure

Veröffentlichungsversion / Published Version

Arbeitspapier / working paper

#### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Delcour, L. (2015). *Les dilemmes de la politique russe de la France: une relation à l'épreuve de la crise en Ukraine*. (DGAP-Analyse, 4). Berlin: Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V.. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-55670-7>

#### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.de>

#### Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

## Les dilemmes de la politique russe de la France **Une relation à l'épreuve de la crise en Ukraine**

*Laure Delcour*

---

**Résumé** Pour la France, la détérioration du partenariat russo-européen intervient dans une relation bilatérale déjà écornée, depuis 2011, par des positions divergentes sur le dossier syrien. Mais elle s'inscrit aussi dans une nouvelle dynamique des liens avec Moscou, notamment l'expansion de relations commerciales longtemps négligées. Le conflit ukrainien n'a pas changé fondamentalement la nature des intérêts français dans ce pays, qui restent guidés par les enjeux économiques et commerciaux et la nécessité d'un dialogue politique. Néanmoins, alors que la crise en Ukraine a porté un coup d'arrêt à l'essor des liens économiques bilatéraux, la position française s'inscrit jusqu'ici pleinement dans un cadre européen guidé par les sanctions à l'encontre de Moscou. Dès lors, les choix qui seront effectués par Paris (y compris dans la défense de ses intérêts) dépendent avant tout de deux paramètres : l'évolution de la situation en Ukraine et ses répercussions sur les décisions qui seront prises au niveau européen.

---

Les « DGAPanalysen » consacrées à la France et aux relations franco-allemandes font l'objet d'un soutien de la Fondation Robert Bosch, dans le cadre du Dialogue d'avenir franco-allemand – une initiative de la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP), de l'Institut français des relations internationales (Ifri) et de la Fondation Robert Bosch.

Robert Bosch **Stiftung**

# Sommaire

## Les dilemmes de la politique russe de la France **Une relation à l'épreuve de la crise en Ukraine**

Laure Delcour

- 3 **Le débat sur la crise ukrainienne en France :  
de nouvelles lignes de fracture dans la relation à la Russie**
- 4 **Un coup d'arrêt à des relations économiques en plein essor**
- 4 La « diplomatie économique » au cœur de la relation franco-russe
- 5 L'épineuse question des « Mistral »
- 6 **La position officielle de la France : un équilibre difficile à tenir**
- 7 **Conclusion**
- 8 Annotations

# Les dilemmes de la politique russe de la France

## Une relation à l'épreuve de la crise en Ukraine

*Laure Delcour*

La crise ukrainienne marque incontestablement une césure majeure dans les relations entre l'Union européenne (UE) et la Russie post-soviétique. L'annexion de la Crimée par la Russie, en mars 2014, puis l'appui apporté aux rebelles des régions de Donetsk et Lougansk ont porté un coup d'arrêt à un partenariat russo-européen déjà éprouvé par de multiples blocages bilatéraux et une rivalité grandissante dans le voisinage partagé. Dans un de ses premiers discours en tant que Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini semblait prendre toute la dimension de cette rupture en indiquant que la Russie n'est plus un partenaire stratégique pour l'Union européenne<sup>1</sup>.

Pour la France, la détérioration du partenariat russo-européen intervient dans une relation bilatérale déjà écornée, depuis 2011, par des positions divergentes sur le dossier syrien. Mais elle s'inscrit aussi dans une nouvelle dynamique des liens avec Moscou. Au cours des années 2000, ceux-ci ont reçu une impulsion nouvelle, conduisant notamment à l'expansion de relations commerciales longtemps négligées.

Au cœur de la crise ukrainienne, c'est cette dualité qui modèle la position de Paris. Dans un contexte marqué, de part et d'autre, par le recours aux sanctions, la position de la France est d'abord définie et circonscrite par la politique conduite au niveau européen. Mais, au-delà du cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qu'elle contribue elle-même à façonner, la France a avec la Russie une relation singulière et des intérêts spécifiques. Comme Berlin ou Rome, Paris est considéré au sein de l'Union européenne comme l'un des partenaires stratégiques de Moscou.

Bien que le conflit ukrainien ait esquissé de nouvelles lignes de fractures en France dans les attitudes à l'égard de la Russie, il n'a pas changé fondamentalement la nature des intérêts français dans ce pays, qui restent guidés par les enjeux économiques et commerciaux et la nécessité d'un dialogue politique. Néanmoins, alors que la crise en Ukraine a porté un coup d'arrêt à l'essor des liens

économiques bilatéraux, la position française s'inscrit jusqu'ici pleinement dans un cadre européen guidé par les sanctions à l'encontre de Moscou. Dès lors, les choix qui seront effectués par Paris (y compris dans la défense de ses intérêts) dépendent avant tout de deux paramètres fondamentaux : l'évolution de la situation en Ukraine et ses répercussions sur les décisions qui seront prises au niveau européen.

### Le débat sur la crise ukrainienne en France : de nouvelles lignes de fracture dans la relation à la Russie

En France, la crise politique, puis territoriale que traverse l'Ukraine depuis la fin de 2013 place l'espace post-soviétique au centre de l'attention des médias. À la veille du sommet de Vilnius, la suspension par le président Ianoukovitch, de la signature d'un accord d'association avec l'UE, puis les manifestations de protestation à Kiev en réaction à cette décision, enfin l'annexion de la Crimée et le conflit dans les régions orientales du pays sont très largement couverts tant par la presse écrite que par la télévision. Cependant, le traitement médiatique de la crise ukrainienne est loin d'être exempt de failles. La vision qui est présentée des événements est souvent simpliste, normative et manichéenne. Au-delà de la situation en Ukraine, ce sont les liens avec la Russie, et en particulier les appuis dont bénéficie celle-ci en France, qui font l'objet d'enquêtes<sup>2</sup>, quelquefois suivies de mises en accusation<sup>3</sup>. Au final, la crise ukrainienne reflète, tant dans la transmission de l'information que dans les débats d'idées véhiculés par les médias, une transformation de la relation à la Russie et l'émergence de lignes de fractures sur ce sujet au sein même de la société française.

Ces tensions nouvelles autour de la relation à la Russie, dont les médias se font l'écho et qu'ils contribuent à amplifier, trouvent leurs origines dans deux facteurs qui s'enchevêtrent en France. D'une part, la Russie a entrepris, depuis le milieu des années 2000, de développer ses

réseaux d'influence dans les principaux pays occidentaux. Outre la création d'une chaîne de télévision anglophone (« Russia Today ») qui présente la vision russe des événements, cette politique passe par la mise en place de fondations politiques (ainsi, en France, l'Institut pour la Démocratie et la Coopération) censées promouvoir le point de vue russe dans les débats sur la démocratie et les droits de l'homme en Occident, par des actions de lobbying auprès des entreprises et centres de recherches français et parfois par un appui financier. D'autre part, la crise ukrainienne a fait apparaître des lignes de fractures très tranchées quant au positionnement vis-à-vis de la Russie, tant dans le monde académique que parmi les hommes politiques. Ainsi, les partisans d'une alliance étroite avec la Russie se comptent tant à l'extrême gauche que dans les rangs de l'extrême-droite. Le leader du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, et la dirigeante du Front National, Marine Le Pen, ont tous deux pris le parti de Moscou dans la crise ukrainienne. Alors que Jean-Luc Mélenchon faisait sienne la rhétorique russe sur les nouvelles autorités de Kiev (qualifiées de néo-nazies à Moscou)<sup>4</sup>, Marine Le Pen jugeait que les résultats du référendum organisé en Crimée sur le rattachement à la Russie étaient « sans contestation possible » et son père, ancien dirigeant du FN, considérait que Vladimir Poutine avait fait « un sans-faute sur la Crimée »<sup>5</sup>. L'annexion de la Crimée a également été justifiée par l'ancien président Nicolas Sarkozy, qui considère qu'elle résulte du choix des habitants de la péninsule<sup>6</sup>.

L'instauration de sanctions par l'Union européenne, puis la réplique russe ont en effet mobilisé, au-delà des extrêmes, d'autres partisans de Moscou (notamment au sein de la droite populaire, mais aussi du Parti socialiste). Ainsi, un groupe de quatorze parlementaires français de tous bords (les socialistes Pascal Terrasse et Jérôme Lambert, le centriste Yves Pozzo di Borgo, ou l'UMP Thierry Mariani) s'est-il rendu à Moscou en septembre 2014 pour assurer les autorités russes de leur soutien après la décision du président de la République de suspendre la livraison des « Mistral ». Ces mêmes parlementaires, rejoints par le dirigeant de Debout la République, Nicolas Dupont-Aignan, avaient auparavant reçu à Paris (en profitant d'une réunion du Conseil de l'Europe), le président de la Douma, Sergueï Narychkine – un proche du président Poutine pourtant frappé par les sanctions européennes et interdit de visa Schengen. Hétéroclites sur le plan politique, ces parlementaires s'accordent sur le caractère inutile, voire nocif pour les intérêts français des sanctions mis en place par l'Union européenne. Le discours est, sans surprise, similaire dans les cercles d'affaires français. Ain-

si, le patron de Total Christophe de Margerie dénonçait-il, peu avant son décès accidentel à Moscou en octobre 2014, des sanctions « injustes et contreproductives »<sup>8</sup>.

Si, en dépit de la durée et de la gravité de la crise ukrainienne, une partie de la classe politique et la très grande majorité des milieux d'affaires français critiquent à la fois les sanctions contre Moscou et un climat anti-russe qu'ils jugent entretenu par les médias, c'est parce que la détérioration des liens entre la Russie et l'UE vient porter un coup d'arrêt à une relation franco-russe en plein essor, en particulier sur le plan économique.

## Un coup d'arrêt à des relations économiques en plein essor

### La « diplomatie économique » au cœur de la relation franco-russe

Bien que le cadre institutionnel régissant les relations entre les deux pays soit dense<sup>8</sup> et qu'il se soit étoffé au début des années 2000<sup>9</sup>, les liens économiques entre la France et la Russie sont longtemps restés en-deçà de leur partenariat politique et sécuritaire. Jusqu'à la fin des années 2000, en dépit des efforts pour développer la présence économique française en Russie, la France est à la traîne de ses principaux partenaires européens (en particulier de l'Allemagne et de l'Italie) en ce qui concerne le commerce et les investissements en Russie. En 2008, elle se situe ainsi au 9<sup>ème</sup> rang des partenaires commerciaux de la Russie. Cependant, au tournant des années 2010 le partenariat économique reçoit une nouvelle impulsion, émanant des gouvernements des deux pays. Dans le cadre du Partenariat pour la modernisation engagé avec l'Union européenne en 2010, la Russie fait de la France l'un de ses partenaires privilégiés.

Au début du quinquennat de François Hollande et du troisième mandat de Vladimir Poutine au Kremlin, c'est autour d'intérêts économiques communs que la relation se consolide, alors même qu'elle semble achopper sur les grands dossiers de politique internationale (à l'instar de la Syrie). Pour la Russie, la France reste un interlocuteur-clé dans une zone euro dont la crise l'inquiète. Pour une France en crise, la Russie (alors en pleine expansion) est un pays-clé dans la diplomatie économique que les nouvelles autorités entendent mettre en place afin de redresser le pays. Ainsi, c'est accompagné d'une quinzaine de dirigeants d'entreprises (Airbus, Total, Astrium, Technip, SNCF, Thales, Sanofi, LVMH) que François Hollande effectue sa première visite à Moscou, en février 2013. En dépit de leurs divergences sur le dossier syrien et d'une

relation personnelle peu chaleureuse, les deux dirigeants s'accordent sur la nécessité d'intensifier la coopération économique bilatérale, en l'étendant à de nouveaux secteurs comme le transport ferroviaire ou l'énergie<sup>10</sup>. Si la signature d'accords à l'issue de cette visite<sup>11</sup> prolonge l'élan donné par ses prédécesseurs aux liens économiques, la rencontre de François Hollande avec les milieux d'affaires français présents en Russie est une première pour un président de la République. Elle témoigne à la fois de l'inflexion de la diplomatie française pour favoriser l'émergence d'un « réflexe économique »<sup>12</sup> et du rôle de la Russie dans ce processus. Désormais, la France n'entend plus seulement peser politiquement et culturellement dans le monde, mais aussi commercialement.

Pour ce faire, à l'instar de ce qui a été instauré dans d'autres pays comme le Japon, la Chine ou l'Algérie, le Quai d'Orsay nomme fin 2012 un représentant spécial pour sa diplomatie économique en Russie, le sénateur et ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement<sup>13</sup>. Celui-ci peut s'appuyer, à Moscou, sur des institutions (telles que la Chambre de commerce et d'industrie franco-russe) et forums permanents. Créé en 2010 et composé d'une dizaine de dirigeants d'entreprises partenaires et de représentants des organisations patronales, le Conseil Economique des Entreprises Françaises et Russes inscrit le partenariat entre communautés d'affaires dans un cadre pérenne. Le bras analytique du Conseil, l'Observatoire franco-russe opérationnel depuis 2012, a pour objectif de sensibiliser les élites des deux pays à l'importance des liens réciproques et de développer des réseaux d'influence. Ainsi, initialement portés par les gouvernements des deux pays, les échanges commerciaux impliquent-t-ils un cercle de plus en plus large d'acteurs, liés par de multiples opportunités d'échange.

Cette politique volontariste a sans conteste porté ses fruits : en trois ans, les échanges commerciaux sont passés de 17,1 milliards de dollars en 2009 à 28,1 milliards de dollars en 2011<sup>14</sup>. En dépit d'une contraction en 2012 (liée à la crise de la zone euro), la France est en 2013 le troisième fournisseur européen de la Russie (derrière l'Allemagne et l'Italie), avec 4,1% de parts de marchés<sup>15</sup>. À l'origine circonscrits à quelques secteurs-clés, les investissements français se sont diversifiés et touchent désormais l'agroalimentaire, l'automobile, les transports (SAFRAN...), le secteur financier (avec notamment la Société générale et BNP Paribas), les assurances (AXA) ; la distribution (Auchan, Décathlon, Leroy-Merlin), et l'énergie (Total, GDF-Suez, EDF...)<sup>16</sup>. Dans ces échanges franco-russes en pleine croissance, la comparaison avec l'étroite relation commerciale germano-russe sert bien

souvent d'aiguillon<sup>17</sup>. Plus récente, la dynamique franco-russe laisse encore apparaître une marge de progression. Ainsi, les investissements russes en France restent-ils limités<sup>18</sup>. De même, le potentiel de l'immense territoire russe reste encore peu exploité par des entreprises et des régions françaises trop peu présentes hors de Moscou et de Saint-Petersbourg. Enfin, les partenariats entre PME des deux pays restent peu développés<sup>19</sup>.

Cependant, l'instauration de sanctions par l'Union européenne à la suite de l'annexion de la Crimée, puis la réplique de Moscou portent un coup d'arrêt à cette dynamique économique. Quoique dans une moindre mesure que l'Allemagne, la France est pénalisée par les mesures de rétorsion prises par Moscou. Si la France est moins sensible que d'autres pays aux menaces d'une augmentation des prix de l'énergie (en raison de sa moindre dépendance au gaz russe), l'introduction d'un embargo russe sur les produits alimentaires européens, effective en août 2014 pour un an minimum, a eu, de l'aveu même du dirigeant de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), un « rude impact » sur son agriculture, notamment sur les denrées périssables (fruits et légumes, viandes et produits laitiers)<sup>20</sup>. En 2013, les exportations françaises de produits agro-alimentaires vers la Russie, quoiqu'en-deçà de celles de l'Allemagne et des Pays-Bas, ont en effet dépassé un milliard d'euros, soit plus de 10% des exportations européennes dans ce secteur<sup>21</sup> ; des entreprises comme Danone ou Bonduelle, très présentes sur le marché russe, sont particulièrement touchées. La France étant le premier investisseur dans le secteur financier en Russie, les banques françaises (Société Générale, BNP Paribas) sont aussi très exposées.

### L'épineuse question des « Mistral »

Au-delà des sanctions, la spécificité de la situation française par rapport aux autres pays membres de l'UE tient à l'épineuse question des « Mistral ». Signé début 2011 par les ministres français et russe de la Défense, puis ratifié quelques mois plus tard, le contrat qui lie les deux pays prévoit l'achat par la Russie de deux de ces bâtiments de projection et de commandement (BPC) construits en majeure partie en France. Outre son montant considérable (un total de 1,2 milliards de dollars), ce contrat est exceptionnel dans la mesure où il s'agit de la première vente de matériel militaire d'un pays de l'OTAN à la Russie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais l'annexion de la Crimée et le soutien apporté par la Russie aux rebelles d'Ukraine orientale placent la France dans une situation intenable, alors que la livraison du premier porte-hélicoptères, appelé « Vladivostok », est prévue en octobre 2014 ;

et qu'un second navire militaire, le « Sébastopol », devait être livré fin 2015. Certes, les sanctions européennes (un embargo sur les importations et livraisons d'armes en provenance et à destination de la Russie) ne s'appliquent pas rétroactivement. Mais la France doit faire face à un dilemme dont elle sortira de toute façon perdante.

D'un côté, un refus de livrer les « Mistral » aurait un coût économique considérable. La Russie a en grande partie déjà payé le premier bâtiment, que la France devrait alors rembourser en y ajoutant des pénalités non négligeables (estimées à 250 millions d'euros)<sup>22</sup>. De plus, le contrat signé en 2011 prévoyait, outre l'achat ferme de deux BPC, une option sur deux autres « Mistral » construits en Russie. La non-livraison du premier bâtiment entraînerait un manque à gagner considérable pour la France, car ce contrat est aussi générateur d'emplois dans une ville sinistrée. Pourtant, au-delà du coût économique qu'engendrerait une rupture du contrat, l'argument mis en avant au sein même du ministère de la Défense tient à la perte de crédibilité de la France sur les marchés internationaux de l'armement, notamment auprès des pays avec lesquels elle a engagé des pourparlers<sup>23</sup>.

Cependant, d'un autre côté, la perte de crédibilité de la France est précisément pointée comme un risque majeur par les opposants à la livraison des BPC. Ceux-ci rappellent que si les précédentes autorités françaises ont fait preuve d'aveuglement en engageant des discussions avec les Russes quelques mois seulement après la guerre en Géorgie<sup>24</sup>, les actions de la Russie en Crimée et dans les régions d'Ukraine orientale confirment que ce pays reste une menace pour ses voisins. Or, le contrat de vente des « Mistral » prévoit un transfert de technologie susceptible de renforcer significativement la capacité et la rapidité d'action de la marine russe. Ainsi, si la France a péché par naïveté et excès de confiance en initiant des pourparlers avec la Russie après le conflit géorgien<sup>25</sup>, en livrant les « Mistral » après la crise ukrainienne elle se rendrait complice des futures agressions potentiellement commises par la Russie et perdrait donc toute crédibilité dans la région et au-delà. C'est là tout le discours des alliés occidentaux de la France, qui, depuis les événements du printemps 2014 en Ukraine, ont accentué la pression pour que Paris renonce à livrer les BPC à Moscou. Ainsi les Etats-Unis ont-ils fait part à de multiples reprises de leur inquiétude, alors que le Premier ministre britannique jugeait en juin 2014 la livraison impensable et que la chancelière fédérale appelait la France en juillet à ne pas exporter les BPC vers la Russie. Mais, si Paris ne peut négliger les pressions de ses alliés, celles-ci irritent

et sont souvent perçues comme des leçons émanant de pays (comme la Grande-Bretagne) qui n'hésitent pas à continuer le commerce d'armes avec Moscou<sup>26</sup>.

Pour les autorités françaises, la situation est inextricable. Si quelques voix se sont élevées à l'étranger pour suggérer un rachat des « Mistral » par un autre pays ou une autre organisation (par exemple, l'OTAN), aucune des options avancées ne semble réellement envisageable. Au cœur même de l'appareil d'État, des divergences se dessinent entre partisans et opposants de la livraison. Dès l'annonce, mi-mars, de l'annexion de la Crimée, puis à plusieurs reprises, le ministre des Affaires étrangères a ainsi menacé la Russie d'une annulation de la vente si celle-ci ne mettait pas fin à son entreprise de déstabilisation en Ukraine<sup>27</sup>. Partisans et opposants de la livraison coexistent au sein même du ministère de la Défense. Dans ce contexte, le président de la République a tranché tardivement en faveur d'un report de la vente. La position officielle a ainsi évolué d'un maintien de la vente (encore réaffirmé en mai 2014, quelques semaines après les batailles dans l'est de l'Ukraine) vers un report de deux mois<sup>28</sup>, puis une suspension de la livraison « jusqu'à nouvel ordre » en raison de la situation en Ukraine orientale<sup>29</sup>. Pourtant, la France doit faire face à une pression croissante de Moscou, qui avait d'abord tenté de minimiser le report initial de la livraison des BPC : le ministre de la Défense Sergueï Choïgou a récemment menacé Paris de poursuites judiciaires et de pénalités financières<sup>30</sup>. Quelle que soit son issue, la question des Mistral est l'un des facteurs-clés qui façonnent la position officielle de Paris et son action sur la scène européenne.

### La position officielle de la France : un équilibre difficile à tenir

Depuis le début de la crise en Ukraine, les autorités françaises ont joué le jeu de l'unité européenne, tout en tentant d'influencer la position de l'Union dans le sens de leurs intérêts. Ainsi que le souligne le Quai d'Orsay, le dialogue franco-russe a été limité après l'adoption de sanctions européennes<sup>31</sup>. Outre le vote, au sein des enceintes européennes, des sanctions à l'encontre de Moscou, l'absence de réunion des structures bilatérales (séminaire inter-gouvernemental, CEFIC, CCFQ) en 2014 et le report de la livraison des Mistral indiquent que Paris entend préserver l'unité européenne et marquer une rupture dans sa relation avec Moscou.

Cependant, les multiples initiatives diplomatiques que la France a conduites ou auxquelles elle a contribué montrent que ce choix, s'il est dicté par les circonstances



ukrainiennes, ne correspondent pas, au fond, à ses intérêts. L'invitation de Vladimir Poutine aux cérémonies de commémoration du débarquement allié en Normandie, en juin 2014, les rencontres régulières entre Laurent Fabius et son homologue Sergueï Lavrov, enfin et surtout l'entrevue de François Hollande et Vladimir Poutine à l'aéroport de Moscou en décembre 2014 confirment que Paris souhaite surtout éviter de rompre le dialogue avec la Russie.

Pour mettre fin à une situation qu'elle juge dangereuse à la fois pour ses intérêts, ceux de l'UE et pour la sécurité du continent, la France s'est également attachée à agir en faveur d'une résolution du conflit ukrainien, qui permettrait aussi de limiter l'isolement de Moscou. Le dialogue franco-allemand apparaît, dans cette perspective, comme un pilier fondamental. Toutes deux partenaires stratégiques de la Russie, Paris et Berlin partagent, au fond, la même analyse du conflit et de ses conséquences. Après plusieurs visites conjointes à Kiev de Laurent Fabius et de Frank-Walter Steinmeier<sup>32</sup>, l'initiative du président français et de la chancelière allemande en faveur d'un plan de résolution du conflit en février 2015 et leur rôle dans la négociation de l'accord de Minsk montrent que la France et l'Allemagne entendent reprendre la main pour défendre une ligne commune, au moment où les Etats-Unis évoquent des livraisons d'armes à l'Ukraine. Les deux pays, qui ont initié une réflexion commune sur les relations à moyen terme avec Moscou<sup>33</sup>, souhaitent éviter une aggravation de la confrontation avec la Russie. Malgré la divergence des positions à l'égard de Moscou<sup>34</sup>, la Pologne est également associée aux discussions concernant l'Ukraine<sup>35</sup>. Au cours des derniers mois, l'axe franco-allemand et le triangle de Weimar sont ainsi apparus comme les pierres angulaires de la diplomatie européenne en Ukraine et, au-delà de la crise ukrainienne, dans le voisinage de l'UE<sup>36</sup>.

## Conclusion

Au regard des relations avec la Russie, la crise ukrainienne place la France dans une position particulièrement délicate au sein de l'Union européenne, en raison de son partenariat étroit avec Moscou, de la dynamique des liens économiques et de la question épineuse des « Mistral ».

En dépit des voix qui s'élèvent dans les cercles d'affaires et dans une partie de la classe politique française, Paris n'a pas privilégié le « laissez-faire » (« business as usual ») dans les relations avec la Russie. Ainsi la France a-t-elle voté les sanctions avec ses partenaires européens et reporté la livraison des « Mistral ». Mais, avec la durée et l'aggravation du conflit dans les régions d'Ukraine orientale, Paris a tenté de reprendre la main pour éviter une rupture irrémédiable avec la Russie qui serait, dans l'analyse française, contreproductive pour tous les acteurs impliqués. Malgré quelques nuances (et différences dans les relations avec la Russie), ces considérations sont largement partagées par Berlin. Dès lors, le dialogue franco-allemand est un vecteur privilégié à la fois pour défendre cette position dans les enceintes européennes et contribuer à la résolution du conflit en Ukraine.

Cependant, la France et l'Allemagne doivent composer au sein de l'UE avec les partisans d'une ligne plus dure à l'encontre de Moscou, au premier rang desquels la Pologne, les pays baltes et la Suède. Surtout, elles restent avant tout tributaires de l'évolution de la situation sur le terrain et du bon vouloir des acteurs régionaux, notamment de la Russie, dans la mise en œuvre de l'accord de Minsk.

---

**Laure Delcour** est Directrice de recherches à l'IRIS.

## Annotations

- 1 Mogherini: Russia is no longer the EU's strategic partner', Euractiv, 2 septembre 2014, disponible sur: <<http://www.euractiv.com/sections/global-europe/mogherini-russia-no-longer-eus-strategic-partner-308152>> (consulté le 15 septembre 2014).
- 2 Voir par exemple « Ce lobby qui défend Poutine », Journal du Dimanche, <<http://www.lejdd.fr/International/Europe/Ce-lobby-qui-defend-Poutine-685316>>, 7 septembre 2014. (consulté le 14 janvier 2015).
- 3 Celles-ci se fondaient sur une corrélation parfois très fragile et pas toujours vérifiée entre la position jugée pro-russe de certains chercheurs, hommes politiques ou entrepreneurs, et un éventuel appui financier que leur apporterait la Russie. Voir par exemple Lorraine Millot, « Les universitaires complaisants », Libération, 24 octobre 2014.
- 4 « Mélenchon : les Occidentaux irresponsables », Le Figaro, 10 mars 2014, <<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/03/10/97001-20140310FILWWW00107-melenchon-les-occidentaux-irresponsables.php>> (consulté le 14 janvier 2015).
- 5 Cf. <<http://www.nationspresse.info/mondialisme/atlantisme/ukraine-crimee-marine-le-penles-resultats-du-referendum-sont-sans-contestation-possible>>, 18 mars 2014, et <[http://www.huffingtonpost.fr/2014/03/19/le-pen-salue-poutine-crimee\\_n\\_4991149.html](http://www.huffingtonpost.fr/2014/03/19/le-pen-salue-poutine-crimee_n_4991149.html)>, 19 mars 2014 (consulté le 14 janvier 2015).
- 6 « Nicolas Sarkozy légitime l'annexion de la Crimée par la Russie », Le Figaro, 10 février 2015, <<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/coulisses/2015/02/10/25006-20150210ARTFIG00242-nicolas-sarkozy-legitime-l-annexion-de-la-crimee-par-la-russie.php>> (consulté le 12 février 2015).
- 7 Discours de Christophe de Margerie au Foreign Investment Advisory Council, Moscou, octobre 2014, <[http://www.lesechos.fr/21/10/2014/lesechos.fr/0203876614443\\_christophe-de-margerie---l-ami---de-la-russie.htm](http://www.lesechos.fr/21/10/2014/lesechos.fr/0203876614443_christophe-de-margerie---l-ami---de-la-russie.htm)> (consulté le 13 janvier 2015).
- 8 Le « séminaire intergouvernemental » réunit chaque année les premiers ministres et ministres des deux pays ; le Conseil économique, financier, industriel et commercial (CEFIC), qui prépare les décisions prises lors du séminaire, se réunit à une fréquence similaire ; il comprend en outre une douzaine de groupes de travail sectoriels.
- 9 En janvier 2002, les présidents Chirac et Poutine créent le CCQS, Conseil de coopération franco-russe sur les questions de sécurité. Celui-ci vise à renforcer le dialogue stratégique entre la France et la Russie en réunissant les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays autour des problématiques de sécurité
- 10 RIA Novosti, « Moscou et Paris mettent l'accent sur l'économie », 1er mars 2013, <<http://fr.ria.ru/world/20130301/197676447.html>> (consulté le 6 janvier 2015).
- 11 Ainsi, un protocole d'accord est signé entre la Caisse des dépôts et consignations et, du côté russe, la Vneshekonombank (VEB) et le Fonds russe des investissements directs pour faciliter les investissements à long terme entre les deux pays. La série d'accords conclus lors de cette visite comprend également la création par la SNCF et les chemins de fer russes (RZD) d'un centre de recherche sur les trains à grande vitesse et un renforcement de la coopération spatiale avec Astrium et Thales Alenia Space. Cf. Le Point, « Russie : Hollande et Poutine, timide réchauffement », 28/02/2013, <[http://www.lepoint.fr/monde/russie-hollande-et-poutine-timide-rechauffement-28-02-2013-1634414\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/russie-hollande-et-poutine-timide-rechauffement-28-02-2013-1634414_24.php)> (consulté le 7 janvier 2015).
- 12 Ministère des Affaires étrangères et européennes, « Diplomatie économique et commerce extérieur », <<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangete-de-la-france/diplomatie-economique-et-commerce/>> (consulté le 6 janvier 2015).
- 13 Le Point, « Chevenement nommé représentant spécial de la France en Russie », <[http://www.lepoint.fr/economie/chevenement-nomme-representant-special-de-la-france-en-russie-23-10-2012-1520101\\_28.php](http://www.lepoint.fr/economie/chevenement-nomme-representant-special-de-la-france-en-russie-23-10-2012-1520101_28.php)> (consulté le 5 janvier 2015).
- 14 RIA Novosti, « Moscou et Paris mettent l'accent sur l'économie », op.cit.
- 15 Ministère des Affaires étrangères et européennes, « La France et la Russie », <<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/russie/la-france-et-la-russie/>> (consulté le 8 janvier 2015).
- 16 Ibidem.
- 17 Lors de sa première visite en France sous la présidence de François Hollande, en juin 2012, Vladimir Poutine a d'ailleurs rappelé la différence entre les deux pays : le commerce de la Russie avec l'Allemagne s'élevait alors à 72 milliards d'euros, celui avec la France à 28 milliards d'euros. Cf. Alain Barluet, « Syrie : dialogue musclé entre Poutine et Hollande », Le Figaro, 2 juin 2012, <<http://www.lefigaro.fr/international/2012/06/02/01003-20120602ARTFIG00001-syrie-dialogue-muscle-entre-hollande-et-poutine.php>> (consulté le 8 janvier 2015).
- 18 Ils s'élèvent à un milliard d'euros, douze fois moins que les investissements français en Russie. Cf. Observatoire franco-russe, « France-Russie. 20 propositions pour un partenariat d'avenir », <[http://obsfr.ru/fileadmin/\\_temp\\_/20\\_propositions\\_FR.pdf](http://obsfr.ru/fileadmin/_temp_/20_propositions_FR.pdf)> (consulté le 8 janvier 2015).
- 19 Thomas Gras, « Partenariats franco-russes entre PME innovantes : un gisement sous-exploité », Le courrier de Russie, 29 octobre 2013, <<http://www.lecourrierderussie.com/2013/10/parteneriats-franco-russes-pme-innovantes/>> (consulté le 8 janvier 2015).
- 20 RIA Novosti, « France : « rude impact » de l'embargo russe », 29 décembre 2014, <<http://fr.ria.ru/world/20141229/203336017.html>> (consulté le 12 janvier 2015).
- 21 Le Monde, « Embargo russe : quel impact pour la France ? », 8 août 2008, <[http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/08/08/embargo-russe-quel-impact-pour-les-agriculteurs-francais\\_4468885\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/08/08/embargo-russe-quel-impact-pour-les-agriculteurs-francais_4468885_3244.html)> (consulté le 12 janvier 2015).
- 22 Vincent Jauvert, « Mistral : comment Sarkozy et Fillon ont cédé aux exigences des Russes », Le Nouvel Observateur, 10 août 2015, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20140806.OBS5698/mistral-enquete-sur-un-contrat-qui-derange.html>> (consulté le 7 janvier 2015).
- 23 Ibidem.
- 24 Ce conflit est directement à l'origine de l'intérêt russe pour les « Mistral ». Il avait en effet mis en lumière les faiblesses de l'armée russe et les lenteurs du déploiement de sa marine.
- 25 Au-delà des considérations économiques qui ont sans conteste joué un rôle majeur, la conclusion du contrat s'explique par la vision qu'avaient alors les autorités françaises de la Russie. Celle-ci était perçue comme une alliée avec laquelle il fallait reconstruire des liens solides après le conflit en Géorgie. Mais cette vision a conduit les autorités à commettre des erreurs d'appréciation en pariant, par exemple, sur une inflexion majeure du régime sous la présidence Medvedev et en négligeant la menace que la Russie pouvait représenter pour ses voisins.
- 26 « Vente des Mistral à la Russie : Fabius invite Cameron à balayer devant sa porte », France 24, 23 juillet 2014, <<http://www.france24.com/fr/20140723-mistral-vente-russie-fabius-cameron-armes-navires-ukraine-separatistes/>> (consulté le 19 janvier 2015).
- 27 « Fabius évoque une annulation de la vente de Mistral à la Russie », Journal du Dimanche, 18 mars 2014.
- 28 « La France suspend jusqu'en novembre la livraison d'un navire Mistral à la Russie », Libération, 3 septembre <[http://www.liberation.fr/monde/2014/09/03/la-france-remet-en-queston-la-livraison-du-premier-navire-mistral-a-la-russie\\_1093012](http://www.liberation.fr/monde/2014/09/03/la-france-remet-en-queston-la-livraison-du-premier-navire-mistral-a-la-russie_1093012)> (consulté le 20 janvier 2015).
- 29 <<http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/la-livraison-du-premier-bpc-repousse-jusqu-a-nouvel-ordre/>> (consulté le 20 janvier 2015)
- 30 La voix de la Russie, « Mistral : la Russie exigera des pénalités avant la fin de janvier », 19 janvier 2015, <[http://french.ruvr.ru/news/2015\\_01\\_19/Mistral-la-Russie-exigera-des-penalites-avant-la-fin-de-janvier-1175/](http://french.ruvr.ru/news/2015_01_19/Mistral-la-Russie-exigera-des-penalites-avant-la-fin-de-janvier-1175/)>
- 31 « La France et la Russie », <<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/russie/la-france-et-la-russie/>> (consulté le 18 janvier 2015).
- 32 Celui-ci a été invité au Conseil des ministres à l'Élysée en mai 2014, notamment pour discuter de la situation en Ukraine.
- 33 Conduite par les centres d'analyse et de prospective du Quai d'Orsay et de l'Auswärtiges Amt.
- 34 Andrew Rettman, "Poland attacks 'Russo-ophile' France in sanction talks", EU Observer, 26 janvier 2015, <<https://euobserver.com/foreign/127380>> (consulté le 13 février 2015).
- 35 Les trois ministres des Affaires étrangères se sont rendus à Kiev en février 2014 pour négocier une solution de sortie de crise. Ils ont condamné l'annexion de la Crimée dans une déclaration conjointe fin mars 2014. Cf. Déclaration conjointe sur l'Ukraine, Weimar, 31 mars 2014, <<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/alle-magne/triangle-de-weimar/article/declaration-conjointe-sur-l>> (consulté le 25 mars 2015).
- 36 Les trois pays ont ainsi préparé un « non-paper » conjoint présentant leurs vues sur la révision de la politique européenne de voisinage.

